



Les certifications nécessaires pour les dératisseurs professionnels

Fiche pratique publié le 19/10/2018, vu 2339 fois, Auteur : [Mathilde Lambert](#)

Le métier de dératisseur comme tout métier professionnel nécessite une connaissance avérée et un savoir-faire irréprochable. Et c'est pour cela que des certifications existent pour prétendre à un profil de dératisseur professionnel. Lesquelles ? Découvrez-les dans cet article !

La CEPA, une certification européenne pour les applicateurs 3D

Destinée aux entreprises et aux spécialistes de la lutte contre les nuisibles, la CEPA est une certification européenne pour les applicateurs 3D (désinsectisation, désinfection, dératisation). La CEPA certified :

- Est fondée sur la norme CEN 16 636, l'unique standard Qualité de l'Europe dans le combat contre les nuisibles
- Est conçue par les institutions de 3D, pour les spécialistes de 3D
- Certifie de la volonté des experts du secteur d'assurer efficacement la sécurité des citoyens et l'environnement dans lequel ils vivent.

Le Certiphyto

Véritable attestation professionnelle pour toute personne exerçant un métier relatif à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, le [Certiphyto](#) est une certification délivrée par les autorités compétentes. Il atteste de compétences satisfaisantes pour l'utilisation efficace, efficiente et sécurisée des pesticides. Les entreprises de dératisation comme [Docteur Nuisibles](#) sont certifiées dans ce domaine.

Il existe quatre moyens au choix dans le cadre de l'obtention du Certiphyto :

- Après un enseignement conforme à chaque métier et à chaque classe de certificat
- Après un enseignement et un examen de connaissance
- Après un examen de connaissance
- Sur diplôme ou sur emploi décroché durant les 5 années qui précèdent la demande.

Les enseignements et tests sont donnés par des institutions de formation habilitées par le ministère en charge de l'agriculture.

Au terme de la formation ou de l'examen, une attestation est délivrée au candidat par l'institution chargée de la formation. Cette attestation doit être bien maintenue, car elle sera utile pour la demande de certificat en ligne.

Le DAPA

Le DAPA ou diplôme d'applicateur de produits antiparasitaires et assimilés est une exigence pour toute personne désireuse de devenir dératiseur certifié. Il est délivré par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Une formation en électricité et en risque chimique

Une formation en électricité et en risque chimique s'avère nécessaire aux dératiseurs certifiés. Pour la bonne raison que ces derniers doivent être capable d'interpréter un plan, de maîtriser toutes les techniques de dératisation, d'avoir une parfaite connaissance des outils bureautiques, de manager une équipe, de capturer les nuisibles et aussi de prendre de bonnes décisions en termes d'humidité. Et ce n'est pas tout, ils doivent également maîtriser les installations électriques et les risques liés à l'utilisation des substances chimiques.

Une formation pour l'obtention du CACES

Le CACES ou certificat d'aptitude à la conduite en sécurité est exigé aux dératiseurs professionnels, car ils sont appelés à conduire des véhicules de chantier lors de leurs différentes interventions.

Que conclure ?

Si les certifications pour dératiseurs professionnels sont nécessaires pour un accomplissement infaillible des métiers de la 3D, elles sont également capitales pour leur propre sécurité ainsi que pour celle des personnes environnantes.